



# Chantier de la Maison de la Radio

## Nous sommes inquiets !

**Décembre 2007** : Un rapport de La Cour des Comptes sur « les grands chantiers culturels » (le Grand Palais, le Théâtre National de l'Odéon, la Cinémathèque Française, le Musée du Quai Branly etc...) est rendu public. Il reproche au ministère de la culture d'avoir laissé dériver à la hausse les budgets et les calendriers de ces chantiers « avec des écarts de coûts supérieurs à 30 % en moyenne et un dépassement systématique des délais prévus ». Le même rapport conclut que « depuis 1999, le ministère a déjà absorbé près de 250 millions d'euros de surcoût : la situation des finances publiques ne lui permettra pas de le faire une deuxième fois au cours des années à venir. » En réponse à ce rapport Christine Albanel appelle à l'avenir « à trouver des modes de financements innovants comme un partenariat public-privé ». La négociation entamée entre le ministère et JP Cluzel sur l'introduction de la publicité de marques à Radio France faisait-elle partie de ces recherches de financement ?

**7 janvier 2008** : un article des Echos titré « la facture du chantier de la Maison de la radio s'alourdit » s'alarme de la hausse du coût de la réhabilitation de la maison de la radio. Selon l'article « si l'on s'en tient aux seules dépenses d'investissement, la facture est passée, depuis 2004, de 172 à 289 millions d'euros, soit une hausse de 68 % », un certain nombre de dépenses supplémentaires s'étant ajoutées au budget initial : construction de l'auditorium, d'un parking souterrain et la nécessité d'une opération de désamiantage beaucoup plus importante que celle prévue au départ. Le journal annonce également une possible nouvelle hausse du budget suite à des réponses à l'appel d'offres infructueuses pour certains lots de gros œuvre ou très au-delà des estimations pour les autres lots.

Cette dernière péripétie, et en cas de réponses positives au nouvel appel d'offres, retardera le démarrage du chantier de 6 mois au mieux.

Aujourd'hui, lors de la présentation de ses vœux JP Cluzel annonce que les résultats de ces nouvelles procédures devraient être connus vers la fin du printemps et, dit-il « s'il advenait que nous ne rentrions pas à peu près dans l'épure financière qui a été approuvée, nous prendrions le temps de la réflexion quant au contenu et à la nature du programme. Radio France ne prendra pas le risque [...] de foncer tête baissée dans des engagements financiers que nous ne pourrions tenir, ou sur lesquels l'Etat ne nous suivrait pas ». Le Président affirme pouvoir compter sur le soutien des pouvoirs publics et de Madame Christine Albanel. Mais sera-t-elle encore là à ce moment là ?

La direction avait informé les instances (CHSCT, CE, CCE) du déroulement du chantier, des difficultés rencontrées à l'occasion de l'appel d'offres, des surcoûts qui risquent d'en découler et du temps de réflexion qui pourrait s'en suivre. Alors que l'audiovisuel public est sous la loupe du gouvernement et après la publication du rapport de la Cour des Comptes sur les « chantiers culturels », la publication de ces informations dans la presse accroît notre inquiétude. En effet, le plan de financement négocié avec l'Etat dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens en décembre 2006 est largement dépassé. Nous avons déjà manifesté notre inquiétude lors de sa

présentation, car une partie non négligeable des dépenses se trouvait à la charge des fonds propres de Radio France et laissait déjà entrevoir un risque certain d'étranglement financier de l'entreprise. Un premier dépassement nous avait déjà été présenté en 2007. Les difficultés rencontrées suite à l'appel d'offre nous font craindre une nouvelle augmentation importante du budget (aucun chiffre ne nous a encore été communiqué). Lors du CCE, la direction n'a pas pu cacher ses incertitudes et son inquiétude quant à l'évolution du chantier et aux négociations de financement avec l'Etat.

Au Conseil d'Administration du 20 décembre dernier, le Contrôleur d'Etat, Renaud Gace, déclarait avec fermeté qu'il n'accepterait pas pour Radio France « la boucherie économique » que fut le projet de la Villette ! Il demandait donc à JP Cluzel de revoir toutes les solutions y compris le déménagement. Ce dernier a souligné son « palmarès » et ses états de service en rappelant que lorsqu'il était arrivé à la tête de l'Opéra de Paris, il avait redressé la situation financière notamment par un plan social..

**Quelle sera la réaction de l'État à l'annonce du dépassement du budget négocié dans le COM ? Radio France ne peut pas assumer ce surcoût sur ses fonds propres sans conséquences dramatiques pour les antennes et les personnels alors que nous subissons déjà les conséquences de la part d'autofinancement dans le projet initial !**

Depuis 2003, nous avons mis en garde les directions successives sur les dangers que faisait peser un tel projet, qui dépassait la simple mise aux normes et ne présentait pas de garanties de financement de l'Etat. Circonstance aggravante : les seuls engagements pris dans le COM tombent au moment de sa renégociation en 2009.

**Ce chantier ne doit pas remettre en cause l'activité de Radio France, nos chaînes et nos emplois !**

Paris, le 15 janvier 2008